



# #COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 5 octobre, à Asnières-sur-Seine

## La Protection Civile mobilisée dans les Alpes-Maritimes #SolidaritéAlex06

La tempête "Alex" a fortement impacté le département des Alpes-Maritimes. Les bénévoles de la Protection Civile, sont au plus proches des services de l'Etat, et des communes afin de proposer leur aide dans le cadre de leurs agréments de Sécurité civile.

Déjà fortement engagée depuis la crise de la COVID 19, la Protection Civile des Alpes-Maritimes est de nouveau mobilisée pour apporter son aide suite à la tempête Alex.

Dès les premières précipitations, la Protection Civile a ouvert des CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence) et déployé ses cadres dans les différents PCC (Poste de Commandement Communal) en lien avec les communes.

L'ensemble des moyens engagés par la Protection Civile se trouvent désormais regroupés sur la commune de Carros avec pour mission principale : la gestion et l'acheminement des dons vers les sinistrés. Cette plateforme de dons assurée par les bénévoles de la Protection Civile permettra de recueillir, trier et distribuer les produits à destination des personnes touchées par cette catastrophe.

Pour aider la Protection Civile à assurer ces missions de soutien aux populations dans les Alpes-Maritimes :

- Envoyer DON par SMS au 92392. Un don de 5 € sera alors reversé à la Protection Civile.
- Faire un don sur la plateforme [soutenir.protection-civile.org](https://soutenir.protection-civile.org)

Pour permettre les communications, le VSAT (Véhicule SATellite) a été déployé. Equipé d'une liaison satellite et de moyens informatiques (ordinateurs, bulle wifi, routeur ...), le VSAT est capable de fournir une connexion internet même en cas de coupure des réseaux traditionnels.

Deux véhicules poids lourds TRM (Toutes Roues Motrices) sont actuellement en route vers les vallées du Var et de la Vésubie.

D'autres missions attendent les bénévoles dans les prochains jours :

- Assistance et écoute socio psychologique
- Visite des sinistrés héloportés et hébergés dans les différents hôtels
- Maintien du Poste de Commandement
- Reconnaissances dans les zones impactées
- Mise à disposition des moyens sanitaires
- Assistance à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour déployer par pont aérien des soignants dans les établissements de santé

Au besoin, les moyens de la Protection Civile présents dans les autres départements du Sud de la France se tiennent prêts à renforcer les équipes déjà mobilisées sur le terrain.

